



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 109139

Texte de la question

La mission parlementaire d'évaluation et de contrôle sur les services de l'État à l'étranger a rendu son rapport en faisant plusieurs recommandations. La mission propose notamment de généraliser les SAFU ministériels d'ici à 2007 et d'étendre le dispositif à tous les services de l'État à l'étranger d'ici à 2008. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Après la mise en place par le ministère des affaires étrangères, au 1er janvier 2006, de services administratifs et financiers unifiés (SAFU) dans ses services à l'étranger dans cinquante-huit pays, des expérimentations de regroupement des opérations de gestion par un service unique ont été menées avec la DGTPE (direction générale du Trésor et de la politique économique) dans le réseau des deux administrations aux États-Unis. L'audit d'évaluation effectué conjointement par les inspections générales des finances et des affaires étrangères a déclaré l'expérience positive. La création de SAFU interministériels a été menée dans dix postes en 2006, elle est prévue dans quarante-huit nouveaux postes d'ici à la fin 2007. La généralisation du dispositif, au vu des résultats, pourra intervenir à partir de 2008.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109139

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11456

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3692